

10 novembre 2022

PRÉAVIS DE GRÈVE

pour les salaires et la retraite à 60 ans

Depuis des mois, face à l'inflation galopante, les salarié.es de tous les secteurs professionnels se mobilisent pour obtenir des augmentations générales de salaire.

Le gouvernement ne répond aux urgences sociales et à la montée des inégalités que par des mesures inefficaces à l'image de la loi sur le pouvoir d'achat qui a supprimé de manière totalement démagogique la Contribution à l'Audiovisuel Public.

Ce gouvernement poursuit même ses projets de régression sociale en matière de droit au chômage et de report de l'âge de départ à la retraite.

Dans le même temps, les entreprises touchent de plus en plus d'aides publiques, leur montant est estimé à plus de 157 milliards d'euros en 2022. Les grandes entreprises, à l'image de Total-Energies, versent toujours plus de dividendes à leurs actionnaires.

Augmenter les salaires est essentiel pour obtenir de bonnes retraites à 60 ans. La hausse générale des salaires, c'est plus de cotisations pour la Sécurité sociale. C'est donc des moyens supplémentaires pour soigner, éduquer les enfants, être protégé.es en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, de handicap. C'est aussi mieux vivre et vieillir à la retraite.

Face au projet de réforme des retraites injuste et rejetée par la très grande majorité de la population, la CGT porte des propositions alternatives finançables avec une autre répartition des richesses.

A FTV les faibles augmentations consenties dans les Négociations Annuelles Obligatoires sont très loin de compenser la forte inflation 2022. La CGT de France Télévisions revendique :

- Une hausse de salaire de 10% pour tous les salariés
- Le retour à la retraite à 60 ans, y compris pour les salarié.es de Mayotte
- Une taxation des hauts revenus et des superprofits ainsi que l'arrêt des exonérations de cotisations sociales afin de financer ces revendications
- Une hausse de 10% du financement du budget de FTV

Pour satisfaire ces revendications, la CGT appelle les salariés à cesser le travail le 10 novembre 2022 à partir de 00h et pour une durée de 24h dans le cadre de la journée d'action nationale interprofessionnelle. Nous appelons les salariés à rejoindre les [manifestations organisées partout en France](#).

Alors que certains se gavent de superprofits, notre service public est en grande difficulté et ses salariés aussi. **Défendons-le, défendons-nous.**

Faites entendre votre voix le 10 novembre.

Pour la CGT de France Télévisions
Pierre Mouchel, Secrétaire général



Paris, le 4 novembre 2022

Pour la Direction

Reçu le 04 Novembre 2022
avec les réserves d'usage

